

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

ADJOINTS ADMINISTRATIFS – CYCLE DE MOBILITÉ 2025-09

DÉCISIONS POUR LES POSTES POURVUS

La date d'affectation de principe est le 1^{er} septembre 2025.

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.

Le service devra faire connaître le 24 juin 2025, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'accord tripartite signé par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e).)

POSTES			CANDIDAT(E)S RETENU(E)S		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom du (de la) candidat(e)	Corps	Service d'origine
DDT 38					
	Assistant(e) du pôle construction en charge du secrétariat de la sous-commission départementale d'accessibilité	1820380001	AMAR Ami	AAAE	Ministère Aménagement du territoire et de la Transition écologique
DTT 42					
	Assistant(e) du service habitat	1620420022	DUBIARD-DEBRABANT Sarah	AAAE	Ministère Aménagement du territoire et de la Transition écologique
DDT 43					
	Assistant(e) et comptable	0920430209	MARTIN Corinne	AAAE	Fonction Publique Territoriale
DDT 63					
	Assistant(e) de service SPAR	0920630101	BRIZIN SOLER Natacha	AAAE	Ministère de l'Intérieur
DIR CE					
	Responsable de l'accueil et de la gestion des dégâts au DP	E000027452	ELGODJAM Mehdi	AAAE	Fonction Publique Territoriale
DIR MC					
	Assistant(e) Ressources Humaines - Pôle protection sociale	0939100078	LAFARGUE Chloée	AAAE	Ministère des Armées
DREAL 69					
	Chargé(e) d'appui au service PRICAE	16346C0299	MACABEO Antonin	AAAE	Ministère Aménagement du territoire et de la Transition écologique
DREAL 63					
	Instructeur(rice) registre des transporteurs	16346C0536	PATRIS Yann	AAAE	Ministère Aménagement du territoire et de la Transition écologique
DREAL 63					
	Gestionnaire financier	16346C0136	COUDERT Caroline	AAAE	Ministère Aménagement du territoire et de la Transition écologique

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :

- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>

- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 05/06/2025

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional délégué



Renaud DURAND